$N^{\circ}6 - 19$  Avril 2016



Publication de la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées

Directeur de publication :

Denis Carretier

**Rédacteur en chef** : Christel Chevrier

**Comité de rédaction** : Blandine Broquedis, Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice Guillois, Christophe Pueyo

Rédigé en collaboration avec : Chambres d'agriculture LR, ADVAH, la CAVALE, Escudier, Estéve, Ets Jullian, SAS Maurin, Lycée Charlemagne, Péris SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON-LR, Les vignerons du Narbonnais, Prometé.

**Crédit photos** : Groupe Chambre, Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée





Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

# **Viticulture**

# **Languedoc Roussillon**

Le bulletin de santé du végétal est édité à partir des observations réalisées sur un réseau de parcelles régionales. Pour tenir compte des contextes pédo-climatique et agronomique propres à vos parcelles, nous vous invitons à aller réaliser vos propres observations avant toute intervention.



# Vignoble régional

Les stades phénologiques dominants vont de « éclatement des bourgeons » ( stade D ou 06) dans les situations les plus tardives à « inflorescences se développent, boutons floraux agglomérés » (stade G ou 15) pour les cépages et/ou les situations précoces.

Quelques parcelles très précoces ont quelques ceps qui ont atteint le stade « boutons floraux séparés » (stade H ou 17) ce sont généralement des Muscats à petits grains.

# ordeuse de la grappe

## Vignoble régional

Le vol se généralise à l'ensemble du vignoble.

Les captures d'eudémis sont en augmentation avec parfois des effectifs élevées.

#### Aude

Les 1<sup>ères</sup> pontes sont observées sur les zones précoces (littorales).

#### Gard

Globalement les captures sont supérieures à celles enregistrées en 2015.

#### Hérault

Les toutes 1<sup>ères</sup> pontes (fraîches essentiellement, quelques rares pontes en évolution) commencent à être observées dans les zones précoces.

# **Pyrénées-Orientales**

Des dépôts de pontes sont observés dans le secteur de la Plaine sur les parcelles ayant atteint le stade « Boutons floraux encore agglomérés » (stade 15 ou G). Les  $1^{\text{ères}}$  éclosions sont attendues à partir du 27 avril.



# Vignoble régional

Globalement, les observations de symptômes réalisées au vignoble indiquent une fréquence de ceps atteints égale ou supérieure à celle de 2015 sauf dans les Pyrénées-Orientales où la pression est plus faible.

Sur une bonne partie des parcelles atteintes, la réceptivité prend fin, à l'exception des parcelles les plus tardives (Cabernet notamment). Elle ne se terminera que lorsque les bourgeons les plus tardifs dépasseront le stade 2-3 feuilles étalées.

# B<sub>lack-rot</sub>

#### **Gard et Hérault**

L'épisode pluvieux du 1<sup>er</sup> au 5 avril inclus a pu générer des 1<sup>ères</sup> contaminations primaires sur les parcelles touchées en 2015, à condition qu'elles présentent suffisamment de végétation développée pour être réceptives. **A ce jour, aucun symptôme n'a été observé sur cette typologie de parcelles**. Les observations sont donc à intensifier dès maintenant. Le bilan définitif de cet épisode pluvieux ne pourra être réalisé que dans les prochains jours. Les épisodes pluvieux survenus le 13 avril notamment avec de longues humectation ont pu générer de nouvelles contaminations sur le vignoble réceptif. Leur extériorisation est atten-



due début mai.

#### Vignoble régional

A l'exception du département de l'Aude, les drapeaux sont observés sur des parcelles de Carignan essentiellement. Le nombre de parcelles atteintes est globalement en augmentation. Les observations sont à intensifier dans les jours à venir en lien avec le développement de la végétation.

#### **Gard et Pyrénées-Orientales**

Ces drapeaux sont pour le moment peu nombreux.

Sur les autres cépages, aucune tache d'oïdium n'a encore été observée y compris sur les parcelles les plus avancées.

## Hérault

Le nombre de parcelles atteintes est en légère augmentation, notamment dans la Basse Vallée de l'Hérault où la fréquence des ceps atteints est localement importante.

Les tous 1<sup>ers</sup> repiquages et contaminations primaires sont observés sur Carignan et/ou parcelles sensibles dans le Biterrois et la Basse Vallée de l'Hérault.



# Vignoble régional

Les éventuels foyers primaires à l'épisode pluvieux du 1<sup>er</sup> au 5 avril ont pu générer des 1<sup>ères</sup> contaminations primaires dans quelques secteurs essentiellement sur des parcelles réceptives et par conséquent très précoces. **Recherchez activement ces foyers primaires dès maintenant**.

Aucun foyer primaire n'est observé à ce jour à l'échelle de la région.

<u>Prophylaxie</u>: au vignoble, la croissance des pampres ayant démarré, leur destruction est un moyen efficace de limiter la formation des foyers primaires en cas de pluies.

#### **Aude**

Les données issues de la modélisation (Potentiel système 1997) indiquent des niveaux d'EPI faibles à modérés sur tous les secteurs du département. Les épisodes pluvieux des 1<sup>er</sup>, 4 et 5 avril ont pu rarement et localement générer des contaminations précoces dont les symptômes pourraient être visibles dès ce jour. Les épisodes pluvieux du 17 avril semblent plus propices au déclenchement de contaminations primaires. Sur les zones concernées les symptômes pourrait être observable dès le 30 avril.

#### Gard

La modélisation EPI version 97, calculée jusqu'à dimanche 17 avril 2016 inclus, ne détecte pas de contaminations primaires en mildiou pour le moment.

Pour sa part, la modélisation MILSTOP arrêtée au 17 avril détecte de nouvelles contaminations suite à ces mêmes pluies avec un niveau de risque faible.

Il conviendra de surveiller les parcelles particulièrement précoces (donc réceptives) au moment de ces épisodes pluvieux. Ces éventuels premiers symptômes sont à rechercher dès maintenant pour l'épisode du 1<sup>er</sup> au 5 avril et à partir du 26 avril pour les derniers épisodes du 16 et 17 avril.

#### Hérault

D'après la modélisation MILSTOP arrêtée au 17 avril, les sorties de foyers primaires, liées aux précipitations enregistrées entre le 28 mars et le 3 avril, sont avancées au 12 avril (avec un niveau de risque limite à faible).

Les sorties de foyers primaires, liées aux précipitations enregistrées entre le 4 et le 10 avril, sont avancées au 14 avril (avec un niveau de risque faible à moyen).

Les précipitations et les hygrométries enregistrées entre le 11 et le 17 avril engendrent des contaminations secondaires potentielles sur l'ensemble des stations, à l'exception d'Azillanet, Puisserguier, St-Christol, Valflaunes et Villemagne.

Les sorties des repiquages correspondant à ces événements contaminants pourraient être observées à partir du 26 avril. L'indice de risque mildiou est stable.

# Rappel:

Cas très particulier des parcelles submergées par le fleuve Hérault et certains de ses affluents lors des épisodes orageux des 23 août et/ou 12 septembre 2015 : il convient de repérer ces parcelles.

## **Pyrénées-Orientales**

D'après la modélisation MILSTOP, les sorties de foyers primaires, liées aux précipitations enregistrées entre le 4 et le 11 avril, sont toujours attendues à partir du 18 avril (avec un niveau de risque faible). Cependant lors de cet épisode pluvieux peu de vignes présentaient une végétation développée.

Les précipitations enregistrées entre le 11 et le 17 avril n'engendrent pas de nouvelles contaminations potentielles.



#### **Aude**

Des dégâts de gel (19/04 au matin) sont signalés sur tous les secteurs du département. L'estimation des surfaces concernées et de l'intensité des pertes estimées est en cours de réalisation.

#### Gard

Un orage de grêle s'est abattu mercredi 13 avril sur une zone qui concerne essentiellement les communes de Nîmes, Redessan, Manduel et Bellegarde. Sur les autres secteurs du département, les grêlons étaient mélangés à de l'eau (Céze, Gardonnenque...). Les dégâts constatés sont insignifiants (chutes de feuilles et de quelques inflorescences).

#### Hérault

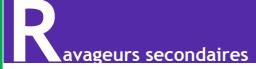
Le 13 avril, un orage de grêle touche certaines communes du Minervois (St Jean du Minervois,...), des Hauts Coteaux (Assignan, Cruzy, Villespassan...), du Biterrois (Fouzilhon, Gabian, Laurens...), de la Basse Vallée de l'Hérault (Agde, Alignan du Vent, Caux, Loupian, Mèze, Montagnac, Montblanc, Pézenas, Neffiès, Roujan, Villeveyrac...), de la Moyenne Vallée de l'Hérault (Adissan, rive gauche de l'Hérault de Gignac à St Pargoire...).

Les dégâts sont variables : pas ou peu préjudiciables à parfois conséquents (feuilles hachées, rameaux et inflorescences marqués et/ou coupés) ...



# Hérault

Les comptages réalisés au vignoble dans les parcelles de référence montrent une prédominance d'acariens utiles (typhlodromes).



# Vignoble régional

Des dégâts d'escargots et de mange-bourgeons sont observables très ponctuellement. Ils sont pour le moment très peu préjudiciables sauf cas exceptionnels.



# Vignoble régional

Quelques symptômes épars sont observés au vignoble.



# Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

- 1.Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
- 2.Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles <u>mais reste</u> potentiellement dangereux.
- **3.Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
- 4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
- **5.Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

<u>Pour en savoir plus</u>: téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LRMP dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.